

Nombre d'animations de la gouvernance

Description

- Renforcer la concertation.
- Poursuivre l'animation de la gouvernance : réunions trimestrielles du groupe de travail marais, réunions annuelles des associations du marais, journée mondiale des zones humides...

Bilan annuel de la concertation

Contexte / Analyse

La concertation est un enjeu majeur pour réussir à fédérer l'ensemble des acteurs locaux et agir efficacement pour le marais. 4 groupes de travail sont créés: le groupe de travail marais, le groupe vie locale-associations, le groupe observatoire et la conférence territoriale. L'ensemble de ces groupes permet ainsi de solliciter l'ensemble des acteurs, usagers et professionnels à travailler sur des actions précises et des stratégies de territoire pour la préservation du marais audomarois.

Résultats

2015 : 4 réunions du groupe de travail marais + 1 réunion avec le groupe des associations locales + 1 réunion du groupe institutionnel

2016 : 4 réunions du groupe de travail marais + 1 réunion avec

le groupe des associations locales + 1 réunion du groupe institutionnel

2017 : 3 réunions du groupe de travail marais + 1 réunion avec le groupe des associations locales

Sans objet

Fréquence de mise à jour :



(années)

Fiche mise à jour le : 22 décembre 2017